

**COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
CAP EXCELLENCE**

7^{ème} séance de l'année 2019

Mercredi 27 novembre 2019

DÉLIBÉRATION N°2019.11.08/717

**Relative au protocole d'accord transactionnel
concernant l'opération Centre des arts et de la
culture avec l'entreprise HYDROGEC**

L'an deux mille dix-neuf, le mercredi 27 novembre, à 10 heures 00, le conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence, s'est réuni au siège de CAP Excellence (salle du Conseil), sis 18 boulevard LEGITIMUS 97 110 Pointe-à-Pitre, sous la présidence de Monsieur Jacques BANGOU, 1^{er} Vice-Président, le Président étant empêché, en vue de délibérer suivant l'ordre du jour de la convocation datée du 21 novembre 2019.

Présents : 26	
Vice-présidents	
M. Jacques	BANGOU 1 ^{er} Vice-Président
M. Georges	DAUBIN 2 ^{ème} Vice-Président
Mme Hélène	MOLIA-POLIFONTE 4 ^{ème} Vice-Présidente
Mme Suzelle	SÉVILLE 5 ^{ème} Vice-Présidente
Mme Étiane	GUIOUGOU-FIRPIONN 6 ^{ème} Vice-Présidente
Mme Murielle	JABÈS 7 ^{ème} Vice-Présidente
Mme Maguy	CÉLIGNY 9 ^{ème} Vice-Présidente
M. Fred	EUSTACHE 10 ^{ème} Vice-Président
Mme Marie-Corine	LACASCADE-CLOTILDE 13 ^{ème} Vice-Présidente
Mme Renée-George	NABAJOH-DELOUMEAUX 14 ^{ème} Vice-Présidente
Conseillers communautaires - Membres du Bureau	
Mme Josiane	GATIBELZA
M. Justin	DESSOUT
Mme Francesca	FAITHFUL
Autres conseillers communautaires	
Mme Lise Claude	AZÈDE
M. Georges	BERGINA
M. Jean-Luc	CÉLIGNY
M. Chazy	CIRANY
Mme Célia	HATCHI-MIMIETTE
M. Jocelyn	LÉRÉMON
M. Alix	NABAJOH
M. Jean-Charles	SAGET
Mme Nadiah	SURVILLE-PÉRAFIDE
Mme Ketty	WALPO
Mme Nadège	THÉOPHILE
M. Denis	BERNADOTTE
M. William	SURDIN

Excusés représentés : 7	
Vice-Présidents	
M. Dominique BIRAS (11 ^{ème} Vice-Président) Pouvoir à Mme Francesca FAITHFUL	
Mme Claudine CHALUS-BAZILE (12 ^{ème} Vice-Présidente) Pouvoir à M. Justin DESSOUT	
Conseillers communautaires - Membres du Bureau	
M. Fabert MICHÉLY Pouvoir à Mme Nadège THÉOPHILE	
Mme Corinne PÉTRO Pouvoir à M. Jocelyn LÉRÉMON	
Mme Marie-Camille MOUNIEN Pouvoir à Mme Marie-Corine LACASCADE-CLOTILDE	
Conseillers communautaires	
Mme Sylvie CHAMMOUGON-ANNO Pouvoir à M. Georges BERGINA	
M. José GUIOLET Pouvoir à Mme Josiane GATIBELZA	
Excusés non représentés : 7	
Président	
M. Éric JALTON	
Vice-présidents :	
M. Rosan RAUZDUEL (3 ^{ème} Vice-Président)	
Conseillers communautaires - Membres du Bureau :	
Mme Lyliane PIQUON Mme Alberta ALBÉRI	
Autres conseillers communautaires :	
Mme Maryse ALIDOR-DAHOMAIS M. Harry DURIMEL Mme Juliana FENGAROL	

Absents : 10
<i>Vice-président :</i> M. Georges BRÉDENT (8 ^{ème} Vice-Président) M. Pierre THICOT (15 ^{ème} Vice-Président)
<i>Conseillers communautaires – Membres du Bureau</i> M. Max CÉLIGNY M. Michel RINÇON
<i>Autres conseillers communautaires :</i> M. Audry CORNANO Mme Lydia FANHAN-LAURIETTE Mme Solange LEBLANC M. Maurice LORQUIN M. Daniel MARSIN M. Patrick SELLIN

Conformément à l'article L2121-17 du code général des collectivités territoriales (CGCT), les conditions de quorum étant réunies, le conseil communautaire peut valablement délibérer.

Les conseillers présents représentant la majorité des membres en exercice qui sont de 50, il a été procédé selon l'article L2121-15 du CGCT à la nomination d'un secrétaire de séance pris au sein de l'Assemblée.

Madame Marie Corine LACASCADE-CLOTILDE ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE ;

- VU les dispositions du Code général des collectivités territoriales;
- VU l'arrêté préfectoral n°2008/2042/AD/II/2 du 30 décembre 2008 portant création de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence et approuvant les statuts de ladite communauté d'agglomération;
- VU l'arrêté préfectoral n°2012-1322/SG/DICTAJ/BRA en date du 29 novembre 2012 portant extension de périmètre de CAP Excellence à la ville de Baie-Mahault au 1^{er} janvier 2013;
- VU l'arrêté préfectoral n°971-2017-03-08-001/SG/DICTAJ/BRA daté du 8 mars 2017 portant modification et actualisation des statuts de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence;
- VU la délibération n°10.12.09/118 du conseil communautaire de CAP Excellence du 14 décembre 2010 fixant la définition de l'intérêt communautaire;
- VU la délibération n°2011.11.05/183 du Conseil Communautaire du 4 novembre 2011 relançant l'opération de réhabilitation du Centre des Arts et de la culture et arrêtant son plan de financement
- VU la délibération n°2014.04.01/01 du Conseil communautaire du 23 avril 2014 portant élection du Président de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence;

DÉCIDE, À LA MAJORITÉ (8 abstentions)

971-200018653-20191127-20191108717-DE
ARTICLE 1- Approuver le protocole d'accord transactionnel relatif à l'opération Centre des arts avec l'entreprise HYDROGEC.

ARTICLE 2- D'autoriser Monsieur le Président ou, en son absence, Monsieur Jaques Bangou en tant que 1^{er} Vice Président, à signer tous actes et à prendre toutes décisions nécessaires à l'application de la présente délibération.

ARTICLE 3- Le président et le directeur général de CAP Excellence ainsi que le comptable public du centre des finances publiques de l'Agglomération CAP Excellence sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

La présente délibération sera notifiée à Monsieur le sous-préfet de l'arrondissement de Pointe-à-Pitre, à Monsieur le maire de la ville des Abymes, à Madame le maire de la ville de Baie-Mahault, à Madame le maire de la ville de Pointe-à-Pitre ainsi qu'à Monsieur le comptable public du centre des finances publiques de l'Agglomération CAP Excellence.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Guadeloupe, dans un délai de deux (2) mois à compter de sa publication.

Elle sera publiée au recueil des actes administratifs de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence.

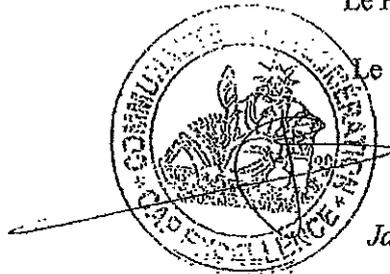
Pour extrait certifié conforme

Pointe-À-Pitre, le 27 novembre 2019

P^o le Président empêché

Le Président de séance

Le 1^{er} Vice-Président



Jacques BANGOU

- Délibération transmise à la sous-préfecture de Pointe-à-Pitre, le 28 NOV. 2019
- Délibération transmise à Monsieur le maire de la ville des Abymes, le 06 DEC. 2019
- Délibération transmise à Madame le maire de la ville de Baie-Mahault, le 06 DEC. 2019
- Délibération transmise à Madame le maire de la ville de Pointe-à-Pitre, le 06 DEC. 2019
- Délibération transmise à Monsieur le comptable public de l'Agglomération CAP Excellence, le 06 DEC. 2019

